



La Cgt Educ'Action de l'académie de Nice



CGT EDUC'ACTION

U.D CGT Nice

34 rue Jean Jaurès

06000 NICE

nice@cgteduc.fr

06.62.01.08.93

à Monsieur Le Secrétaire Général
de l'Académie de Nice
Rectorat de Nice
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE

Objet: ASA COVID-19 RENTREE 2022.

M. le Secrétaire Général,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de personnels vulnérables de l'académie.

En effet le Gouvernement a décidé de prolonger, jusqu'au 31 janvier 2023 au plus tard, le dispositif d'activité partielle spécifique qui permet de prendre en charge le salarié vulnérable présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2. En outre Les certificats médicaux d'isolement établis au titre du dispositif prévu par le décret n° 2021-1162 du 8 septembre 2021 restent valables jusqu'à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions.

Lors du GT du 31 Aout 2022, vous nous avez clairement confirmé ces deux points. La FAQ Covid n'a pas changé au sujet des ASA relatives aux personnels vulnérables. Elle continue de préciser que ce n'est que « *lorsque l'employeur estime que la demande de placement en ASA n'est pas fondée, au motif que le poste sur lequel l'agent est affecté n'est pas susceptible d'une exposition à de fortes densités virales, qu'il saisit le médecin du travail qui se prononce sur ce degré d'exposition et qui vérifie la mise en œuvre de mesures de protections renforcées* ».

Or nous avons été alertés par plusieurs collègues (qui étaient en ASA jusqu'à présent) qui ont été placés d'office en congé maladie -et auxquels on a demandé de fournir un certificat antidaté- en attendant que le médecin de prévention statue sur leur situation.

CGT Educ'Action de l'Académie de Nice

06.62.01.08.93

nice@cgteduc.fr

La Cgt Educ'Action de l'académie de Nice

Nous ne comprenons pas pourquoi la mise en œuvre de procédures désormais éprouvées puissent faire l'objet d'interprétations aussi fantaisistes en cette rentrée 2022. Outre le fait qu'elles impactent durement des personnels à la santé fragile, elles sont en train de générer de gros problèmes de gestion de personnels dans les établissements notamment pour la mise en œuvre du remplacement des personnels vulnérables concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes respectueuses salutations syndicales,

Toulon, le 15 septembre 2022

Olivier GERARD

Secrétaire académique de la CGT Educ'Action de Nice

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' and 'G' followed by a long horizontal stroke.

CGT Educ'Action de l'Académie de Nice

06.62.01.08.93

nice@cgteduc.fr